

DEVIS HOSPITALISATION : Régime général

(à transmettre à votre mutuelle)

DMT : 223

MUTUELLE :

Nom :

Adresse.....

N° adhérent :

PATIENT : Nom :Prénom :

Date de Séjour (si connue) :

Dans le cadre du régime général, les frais d'hospitalisation sont pris en charge par le régime obligatoire à 80%. Le montant restant à la charge du patient dans le cadre du régime particulier est indiqué ci-dessous.

Merci de renseigner votre adhérent sur le montant pris en charge par votre mutuelle.

Pour information :

Forfait Soins : 527,50 € / jour

Forfait Journalier : 20 € / jour

Durée de l'hospitalisation : 28 jours

Dépenses non remboursées par le Régime Obligatoire :

- Ticket modérateur : 20% du forfait soins :

527.50 € x 28 jours x 20% 2954.00 €

- Forfaits journaliers + forfait journalier de sortie :

20 € x 28 jours 560.00 €

- Chambre particulière :

30.00 € x 28 jours 840.00 €

TOTAL :

4 354 €